



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport sur l'offre de formation « licence »



de l'Université La Réunion

Vague E - 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3
novembre 2006¹,*

- Didier Houssin, président
- Jean-Marc Geib, directeur de la section
des formations et diplômes

*Au nom du comité d'experts « Licence » de
l'Université de la Réunion, sa présidente,*

- Anne VIAL LOGEAY

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Préambule

L'Université de la Réunion connaît une situation particulière, en raison de son insularité et de son éloignement de la métropole. Située dans l'océan Indien, elle est répartie sur six sites et doit, par la force des choses, offrir une formation complète dans les domaines : *Arts, lettres, langues, Sciences humaines et sociales, Droit, économie gestion, Sciences et technologies, santé*. Le bassin de recrutement reste pour l'instant essentiellement local, avec près de 50 % d'étudiants boursiers, et les débouchés sont diversifiés : poursuite d'études sur place dans différents masters, mais aussi IAE, IUT, ESPÉ, école d'ingénieur ; plusieurs licences se sont par ailleurs dotées de dispositifs pré-professionnalisants permettant d'atteindre le marché de l'emploi, et il existe une dizaine de licences professionnelles. Une bonne partie des enseignements étant dispensée sur plusieurs sites, l'Université s'est engagée dans une politique de pôles, dans un effort de rationalisation.

1 • Offre de formation et modalités pédagogiques

• Appréciation :

L'offre de formation est riche et variée, permettant aux étudiants de poursuivre leurs études sur place dans le domaine de leur choix. La qualité des formations est souvent soulignée ; la plupart des licences présentent une architecture classique, mais solide et cohérente : les « fondamentaux » sont enseignés, la répartition semestrielle apparaît correcte, l'équilibre CM/TD s'avère globalement satisfaisant - toutefois, en sciences, la part des TP apparaît souvent comme trop restreinte alors que certaines licences présentent des volumes horaires lourds. Les mutualisations sont nombreuses, particulièrement lors de la première année (portail « MIP », dispositif transversal CPESIP, etc.), et favorisent la réorientation des étudiants en cours de cursus. Cependant, il reste des marges de progression : les objectifs gagneraient ainsi à être plus clairement identifiés, de même que l'évaluation des compétences transversales ; celle des enseignements et des formations peut elle aussi être notablement améliorée, en particulier l'évaluation des enseignements par les étudiants, qui ne semble quasiment jamais prise en compte. Certaines licences sont tout à fait adaptées à la situation de l'Université, notamment en sciences (*Biochimie, Physique, Géosciences* particulièrement), mais d'autres semblent parfois isolées (*Droit, SHS*) ; plus gênant, il ne semble pas y avoir d'harmonisation ni de coordination entre certaines formations (licence d'*Economie* et IAE) .

• Points forts :

- Une offre de formation pluridisciplinaire, des lettres aux sciences, pertinente par rapport à l'environnement socio-économique régional.
- Une volonté d'innover et de trouver des solutions adaptées aux étudiants.
- Une volonté de perfectionnement constante.
- Un bon équilibre CM/TD.
- Un bon accueil des étudiants présentant des profils particuliers : salariés, handicapés, sportifs de haut niveau.

• Points faibles :

- Quelques formations semblent ignorer les évolutions récentes de leur discipline.
- Des compétences transversales et additionnelles souvent passées sous silence.
- Un faible volume de TP en sciences.

2 • Dispositifs d'aide à la réussite

• Appréciation :

La déclaration de politique stratégique de l'Université met l'accent sur le profond renouvellement en cours : l'Université a engagé une réflexion destinée non seulement à accroître son attractivité, mais surtout à diminuer le taux d'échec extrêmement élevé (65 % en première année) et à mieux connaître le marché de l'emploi de façon à permettre aux étudiants de pouvoir se rapprocher du monde professionnel. D'où des choix affirmés en termes d'aide à la réussite plutôt qu'instituer une « année zéro » qui de fait représente une année supplémentaire dans un contexte socio-économique difficile, favoriser les passerelles en interne, voire une réorientation externe, privilégier les filières courtes, etc. Cette politique repose en grande partie sur un fort engagement des équipes enseignantes, qui ont le

souci de bien connaître les étudiants « primo-arrivants », ainsi qu'une réelle volonté de mise à niveau (enseignements, tutorat), et elle fait preuve de détermination pour articuler des enseignements de qualité sur le monde professionnel, afin de permettre à l'Université de jouer un rôle social en ouvrant le marché de l'emploi aux étudiants. Les dispositifs d'aide à la réussite sont donc multiples, et utilisés le plus souvent à bon escient. L'information est donnée aux étudiants. Cependant, le manque global d'analyse sur le devenir des étudiants, notamment en L1 et L2, nuit probablement à l'efficacité de la remédiation.

- Points forts :
 - Une bonne connaissance des étudiants « primo-arrivants ».
 - Une réelle volonté de mise à niveau des étudiants.
 - Des enseignants généralement fortement impliqués.
 - La présence d'un véritable tutorat d'accompagnement.

- Points faibles :
 - Absence de données chiffrées sur le devenir des étudiants de L1 et L2.
 - Absence d'enseignement méthodologique dans certaines licences.
 - Absence de stage systématique en sciences.
 - Marginalisation des enseignements d'ouverture dans certaines licences.

3 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études

- Appréciation :

En raison du fort nombre de boursiers et de l'attrait de la métropole, les diplômes délivrés concernent essentiellement la licence (82 %, pour 77 % des effectifs). L'Université propose pourtant de nombreuses poursuites d'études en master, et possède deux écoles doctorales (*Sciences, technologies et santé ; Sciences humaines et sociales*) en sus d'une école doctorale régionale avec l'Agence Universitaire pour la Francophonie et plusieurs autres universités de cette partie du monde. Le principal souci, dans une île où le taux de chômage atteint les 30 %, reste de former les étudiants à la vie professionnelle ; l'aide à la réussite est déjà clairement orientée en ce sens, mais la collecte et l'analyse de données sur les taux d'insertion et de réussite des étudiants devraient être conduites systématiquement : l'information manque sur ce point. Concrètement, les difficultés économiques et sociales dans l'île ont conduit à proposer un dispositif de préprofessionnalisation, CESAME (Certificat de l'Enseignement Supérieur pour l'Accès au Monde de l'Emploi), et l'adéquation au tissu économique et géographique local constitue l'une des préoccupations principales, notamment dans le domaine des sciences. La composante insulaire représente une carte à jouer : certaines licences y sont parfaitement adaptées (licence 3 de *Gestion* parcours *Tourisme*), même si le nombre d'étudiants inscrits reste parfois encore limité (*LLCE anglais, Géosciences*). Les difficultés économiques de l'île expliquent sans doute en partie la faiblesse de la mobilité, signalée de manière récurrente, et que l'Université s'efforce de pallier (contrats « Erasmus et métropole », signature de conventions avec des universités en France métropolitaine).

- Points forts :
 - Le dispositif CESAME.
 - La recherche de diplômés en adéquation à la géographie de l'île.
 - La recherche de partenariats « Erasmus et métropole », les conventions avec les universités de métropole.

- Points faibles :
 - Le manque de données chiffrées sur les taux de réussite.
 - Le devenir des étudiants, mal renseigné.
 - Le faible taux de poursuite d'études en master.
 - La faible mobilité géographique, en dépit d'efforts évidents.

4 • Pilotage des licences

- Appréciation :

On note des actions de communication nombreuses et concertées, le souci d'associer tous les acteurs (département, Crous, collectivités locales, anciens élèves) : de ce point de vue, l'Université remplit l'un de ses objectifs affichés, gagner en visibilité. De même, la connaissance de la population « entrante » est-elle bonne, voire très bonne. Tout ceci participe de la valorisation du diplôme.

Curieusement pourtant, en dépit de ce qui est annoncé, en dépit, aussi, d'un réel engagement des équipes enseignantes auprès des étudiants (proximité, réactivité, motivation : autant de qualités mises au service d'un travail de personnalisation et de remise à niveau des étudiants), des manques se font jour. Les équipes, même si elles semblent plutôt bien constituées, ne font guère apparaître le rôle de chacun et leur mode de fonctionnement gagnerait souvent à être précisé : d'une licence à l'autre, des variations notables apparaissent. Les dossiers restent bien souvent lacunaires sur la question de la prise en compte de l'évaluation des enseignements par les étudiants, et à tout le moins les procédures d'évaluation paraissent-elles fort peu précises. L'ensemble des dossiers pêche sur la question de l'autoévaluation, faute, probablement, d'une harmonisation effectuée au sein des instances universitaires. Le pilotage des mentions apparaît donc comme encore perfectible : il serait regrettable que les énergies et les bonnes volontés s'épuisent en efforts désordonnés, ne profitant pas aux étudiants, quand coordination et concertation permettraient des économies d'échelle et des simplifications efficaces. La mise en place systématique de conseils de perfectionnement devrait jouer en ce sens.

- Points forts :

- Une bonne communication en direction des futurs bacheliers.
- Un très réel et très fort engagement de la quasi-totalité des équipes enseignantes.
- Une bonne connaissance de la population entrante.

- Points faibles :

- L'absence de renseignements clairs et explicites sur la nature et la qualité des rapports entretenus entre les équipes pédagogiques et les UFR.
- L'impact des évaluations des enseignements sur le pilotage des mentions fort peu, voire pas indiqué.
- L'autoévaluation, globalement insuffisante.

5 • Appréciation globale et recommandations pour l'établissement

L'impression qui se dégage à l'examen des différentes mentions de licence est celle d'une université en pleine restructuration, décidée à jouer un rôle de premier plan au niveau scientifique et à garantir l'insertion des étudiants. Elle bénéficie d'une équipe dynamique et très active, fût-ce au prix de ce qui pourrait parfois apparaître comme des tâtonnements alors qu'il ne s'agit que de tester des dispositifs. À cet effet, il serait sans doute souhaitable de mettre en place une véritable politique de construction et de diffusion de données chiffrées, notamment pour ce qui concerne le suivi et le devenir des étudiants, la connaissance et la prise en compte de ces données ne pouvant qu'améliorer le pilotage des différentes mentions. De même les conseils de perfectionnement devraient être mis en place systématiquement, ainsi que les évaluations de la formation par les étudiants.

Concernant la professionnalisation des cursus, compte-tenu de la situation géographique, l'apprentissage de l'anglais devrait être renforcé, et probablement déboucher systématiquement sur la proposition de certifications type Cles ou TOEIC (comme c'est déjà le cas pour plusieurs licences).

Du point de vue de la gouvernance générale, il serait souhaitable de veiller à l'harmonisation claire des dossiers, à la réduction, voire à la suppression des effets de doublon sauf si les différences de fond sont clairement exposées ; il serait aussi souhaitable de développer l'articulation entre licences professionnelles et licences généralistes.

Ce rapport a été établi suite à l'évaluation des mentions de licences de l'établissement et après les entretiens sur l'offre de formation qui se sont déroulés lors de la visite par l'AERES, les 20, 21 & 22 mai 2014.



Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS RELATIVES AU RAPPORT D'ÉVALUATION AERES
RAPPORT SUR L'OFFRE DE FORMATION « LICENCE »**

L'Université de La Réunion tient à remercier le comité d'experts de l'AERES pour l'ensemble des remarques et critiques constructives formulées dans son rapport d'évaluation de son offre de formation niveau « Licence ».

Ces éléments viennent conforter l'analyse réalisée dans le cadre de la démarche d'autoévaluation des formations et, dès lors, des actions ont déjà été engagées depuis la visite de l'AERES afin d'apporter les améliorations nécessaires dans l'optique notamment d'une mise en cohérence de l'offre de formation de l'Université de La Réunion par rapport aux exigences réglementaires européennes et nationales (*processus de Bologne, arrêtés licence de 2011, licence professionnelle de 2009 et master de 2002, arrêté fixant le cadre national des formations de 2014, etc.*).

1°- Mieux accueillir les bacheliers :

L'Université de La Réunion se situant à 10 000 km de la métropole, il a semblé nécessaire de garder un éventail important de formations même si nous rejoignons l'analyse de l'AERES invitant l'établissement à maîtriser son offre de formation tout en proposant des formations adaptées aux besoins des jeunes bacheliers du territoire.

De ce point de vue, nous devons concéder mal comprendre la distinction faite dans le rapport de l'AERES entre les licences « adaptées à la situation de l'Université de La Réunion » et celles qui « semblent parfois isolées » (*p. 3 du Rapport AERES*). Nous considérons que la licence mention « Droit » ou le portail « Sciences de la Société » sont tout à fait adaptés à la fois à la situation de l'Université de La Réunion et aux attentes du territoire et ne sont pas « isolés », raison pour laquelle ils figurent dans le dossier de demande d'accréditation pour 2015-2019. Les cursus offerts à l'Université de La Réunion sur ces deux filières sont complets (de la licence au doctorat avec des unités de recherche d'adossment et des réseaux professionnels de soutien) et les perspectives de débouchés professionnels locaux sont réels. Précisons en outre que l'Université de La Réunion n'a pas vocation à former que des jeunes qui souhaitent rester sur le territoire.

Le diplôme universitaire CPESIP, sas d'orientation et de réorientation, ne proposait pas de mutualisation avec les autres L1 contrairement à ce qui est mentionné dans le rapport (*p. 3 du Rapport AERES*) même s'il pouvait, dans la logique qui était initialement celle de ce dispositif, préparer à une poursuite d'études en Licence l'année suivante. L'originalité de ce dispositif transversal était précisément d'offrir des méthodes d'encadrement et d'accompagnement originales à des jeunes en recherche d'une orientation.

Ce détachement des licences sera renforcé dans la prochaine offre de formation dès lors que le CPESIP devrait évoluer vers un dispositif dédié aux bacheliers professionnels n'ayant pas pour vocation la poursuite vers l'enseignement supérieur universitaire mais des débouchés hors université (*BTS, en alternance en particulier, préparation à l'entrée sur le marché du travail, mobilité vers la métropole ou l'étranger*). En effet, le nombre et le pourcentage de bacheliers professionnels qui s'inscrivent à l'Université de La Réunion chaque année et l'observation de leur taux de réussite dans les formations universitaires « classiques » de licence font apparaître qu'il est fondamental de les accueillir de manière plus différenciée encore. En effet, alors que la moyenne nationale des bacheliers professionnels est de 8,6% des primo-inscrits 2011-2012, à l'Université de La Réunion, ce pourcentage atteint 25,8%, soit plus d'un quart de l'effectif global des primo-inscrits. Avec 777 bacheliers professionnels inscrits en L1 en 2011-2012 sur 3 017 nouveaux bacheliers, l'Université de La Réunion est même l'université française qui accueille le plus de bacheliers professionnels en pourcentage et en valeur absolue. Leur taux de réussite en L1 avoisine les 1%.

Le dossier d'accréditation et sa présentation par domaines de formation nous ont conduits à travailler la lisibilité et la cohérence de l'offre de formation de l'établissement. On soulignera l'accent mis sur la construction de portails offrant une spécialisation progressive à l'entrée en licence et l'indication claire des passerelles possibles (passerelles de droit ou passerelles conditionnées) entre les formations. Il s'agit d'éviter, autant que faire se peut, les formations « tubulaires » depuis la L1 jusqu'au master (à titre d'illustrations : portails « IEEA », « SF » et « SNV » en STS ; portail « Sciences de la Société » en SHS ; portail « Economie-Gestion et AES » en DEG). L'UFR Droit et Economie et l'IAE ont toujours collaboré pour garantir une poursuite d'études diversifiées aux jeunes Réunionnais contrairement à ce que laisse entendre le rapport de l'AERES (*p. 3 rapport AERES*). Le nouveau projet de domaine « Droit-Economie-Gestion » présenté à accréditation pour 2015-2019 semble révélateur de l'aboutissement de cette collaboration régulière qui est montée en puissance au fil du précédent contrat. Les L2 d'économie ont toujours eu une vocation naturelle à des poursuites d'études sur les L3 gestion de l'IAE (ex-L3 suspendues). De même pour les L3 économie qui intègrent régulièrement des Masters à l'IAE. Par ailleurs, les collègues qui portent ces formations – économistes et gestionnaires – appartiennent au même laboratoire, le CEMOI.

Précisons que cette lisibilité de l'offre de formation ne nous a pas semblé incompatible avec certains doublons assumés du fait de la difficile mobilité des étudiants juste après le baccalauréat et de l'effectif étudiant important dans certaines filières. Pour ces raisons, les portails « Economie-Gestion-AES », « Droit », « PACES » sont proposés au Nord et au Sud.

2°- Mieux piloter les formations :

Depuis le processus d'autoévaluation / évaluation AERES, l'établissement s'est véritablement impliqué dans le développement d'une « politique qualité de la formation » qui se concrétise grâce à différents outils : le renforcement des équipes pédagogiques, la consolidation des conseils de perfectionnement, la systématisation et la professionnalisation des évaluations des enseignements et des formations, le durcissement de la charte des formations, la création d'un service universitaire de la pédagogie (SUP'), l'ouverture d'un chantier sur la clarification et la systématisation de la production des indicateurs, la désignation des référents « suivi de cohortes par

composante » et enfin, l'instauration d'une démarche annuelle d'autoévaluation présentée en Commission Formation et Vie Universitaire.

Ce meilleur pilotage peut être recherché à travers l'évaluation des enseignements et des formations de l'Université de La Réunion. Il faut dès lors effectivement systématiser et rendre moins artisanale l'évaluation des enseignements. Nous rejoignons pleinement l'AERES sur son analyse. Pourtant, il nous semble que ce n'est pas tant que « l'évaluation des enseignements par les étudiants ne soit jamais prise en compte » comme l'affirme le rapport AERES (p. 3 rapport AERES), ce qui laisserait supposer une éventuelle volonté d'écarter cette évaluation : c'est plus simplement que l'évaluation des enseignements par les étudiants n'avait pas encore été systématisée (au jour de l'évaluation AERES) dans toutes les formations.

Sur le volet suivi des étudiants / insertion professionnelle, il nous semble également important de distinguer le suivi des diplômés sur lequel l'Université de La Réunion est déjà bien engagée du suivi des cohortes sur lequel l'établissement doit beaucoup progresser. Par ailleurs, si le suivi du devenir des étudiants peut incontestablement être amélioré, il nous apparaît délicat de mettre toutes les formations sur le même pied d'égalité, certaines (principalement les écoles - ESPE et ESIROI - et les instituts - IUT et IAE -) étant déjà plus nettement engagées dans une démarche qualité.

Le Président de l'Université de La Réunion



Professeur Mohamed ROCHDI